

CAP Agent de propreté et d'hygiène

Contexte

Dans l'exercice de sa profession, le titulaire du CAP Agent de propreté et d'hygiène est amené à exercer des activités qui peuvent être classées en 4 fonctions :

- Préparation de l'activité
- Mise en œuvre des méthodes et des protocoles
- Participation à la gestion de la qualité
- Communication en situation professionnelle

Objectifs

- Evoluer professionnellement au sein d'un service d'entretien
- Valider tout ou partie des blocs de compétences du CAP Agent de Propreté et d'Hygiène

Programme

Bloc 1 : 119h

- Les techniques professionnelles d'entretien courant
- Entretien des locaux, des matériels et des équipements

Bloc 2 : 42h

- Les techniques professionnelles de remise en état
- Module SST Sauveteur Secouriste du travail avec délivrance de l'attestation individuelle de l'INRS
- Prévention Santé Environnement

Bloc 3 : 35h

- Les techniques professionnelles de bio nettoyage

Bloc 4 et 5 : De 35h à 140h

Formation générale pour les personnes qui ne sont pas déjà titulaires d'un diplôme de niveau V ou IV : soit 70 à 140 heures en moyenne réparties sur les mathématiques sciences, français et histoire géographie éducation civique en fonction des pré-acquis des agents

Public

Agents hôtelier ou de bio nettoyage des Ets Hosp. ou des Ehpads Publics assurant l'entretien des locaux et des missions d'hôtellerie ou l'entretien de la chambre et des parties communes et la désinfection des locaux.

Exercice

2019

Nature

AFC

Organisé par

GRETA

Durée

266 heures